

importation, **suffisamment permanent** signifie capable de demeurer en place jusqu'à ce que le produit parvienne au dernier acheteur, sauf en cas de suppression délibérée; et

ys d'origine **valeur en douane** s'entend de la valeur d'un produit importé aux fins de la perception de droits de douane.

u, à moins
le contenu
e le

e de le faire
s avant que
ue
marquage
question de

nt reçu av
e pourront
gine, à
douanière
treur.

ésente
du pays
ous-groupe

ulé

dernier

rice, qui

bi l'un de